



2025



ACCUEIL DE LOISIRS «LA P'TITE GARE»

Dossier d'inscription

SOMMAIRE

Règlement intérieur.....	2-8
Projet pédagogique.....	9-26
Fiche sanitaire 2025 (à détacher).....	29-30
Fiche de renseignements 2025 (à détacher).....	32
Fiche d'adhésion familles 2025 (à détacher).....	33

*Centre Socioculturel « La P'tite Gare »
35, rue du Maréchal Leclerc – 85800 Saint Gilles Croix de Vie
Tel : 02.51.26.92.29
Email : stgilles@lapetitegare.com
Site internet : lapetitegare.centre-sociaux.fr*

REGLEMENT INTERIEUR

1-INSCRIPTIONS



Le dossier « famille » de votre enfant est à retirer au secrétariat du Centre Socioculturel ou sur le site internet « lapetitegare.centre-sociaux.fr ».

Il comprend tous les documents à compléter et à fournir pour l'inscription :

- **La fiche de renseignement dûment remplie**
- **La fiche sanitaire de l'enfant dûment remplie avec la photocopie des pages de vaccination** (incluses dans son carnet de santé)
- **La fiche de renseignement « adhésion familles 2025 »**
- **Une attestation de votre Quotient Familial de la CAF ou de la MSA ou votre numéro d'allocataire**
- **L'éventuel avis de prise en charge de votre CE ou de votre employeur.**
- **Le règlement de 8€ par chèque libellé à l'ordre du C.S.C, espèces ou carte bancaire (adhésion au CSC)**

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de votre commune si votre quotient CAF est inférieur à 700. *Ce quotient est donné à titre indicatif car les critères d'attribution sont propres à chaque CCAS.*

Au début de chaque année et de chaque été, nous vérifions les quotients familiaux sur le site professionnel de la CAF (dans le cadre d'une convention de confidentialité).

Tout changement intervenant en cours d'année scolaire doit nous être signalé par la famille.

1) Les inscriptions mercredis et vacances

- Aucune inscription ne sera acceptée par mail ou par téléphone.
- Les documents sont disponibles sur le site internet « lapetitegare.centres-sociaux.fr » ou au centre socioculturel
- Dans la limite des places disponibles (*40 enfants de 3 à 5 ans et 48 enfants de 6 à 12 ans*)

1.1) Par internet avec « Le Portail Famille »

Vous pouvez inscrire votre enfant par internet. Cédric GAUVRIT vous donnera accès au site « **Le Portail Famille** », grâce à vos codes d'accès et au protocole à suivre. Cela est très facile et rapide.

→ lapetitegare.portail-defi.net



2.2) Par bulletin d'inscription ou par courrier

Les inscriptions se font par bulletin d'inscription, à déposer :

- Dans la boîte aux lettres du Centre Socioculturel avec le règlement.
- Directement au Centre Socioculturel, sur les temps d'ouverture du secrétariat du Centre Socioculturel.

LUNDI	9h-13h / 14h-17h30
MARDI	9h-13h / 14h-17h30
MERCREDI	9h-12h30 / 14h-18h30
JEUDI	9h-12h30 / 14h-17h30
VENDREDI	9h-12h30 / 14h-16h30

Possibilité de rendez-vous exceptionnellement en dehors de ces horaires.

Votre interlocuteur privilégié : Mr Cédric GAUVRIT- Directeur de l'Accueil de Loisirs « La P'tite Gare » et Mme Elise MAINDRON directrice adjointe de l'Accueil de Loisirs « La P'tite Gare »

2) Les modalités d'inscription

(Nous donnons une priorisation pour les inscriptions d'été 2025. Voir « Priorisation été 2025 »)



Lors de l'inscription de votre enfant, merci de prévoir les accueils supplémentaires du matin et/ou du soir

Accueil entre 7h30 et 9h et/ou entre 17h et 18h30

Accueil entre 8h et 9h et/ou entre 17h et 18h

Accueil entre 8h30 et 9h et/ou entre 17h et 17h30

*** Les mercredis**

Inscriptions possibles, par bulletin, jusqu'au **lundi matin 9h**, de la semaine en cours ou par « le Portail Famille » jusqu'au **dimanche minuit**.

*** Les vacances scolaires**

Important : Tous les vendredis des vacances scolaires, l'inscription à la journée est **obligatoire**. En effet, nous souhaitons développer une approche pédagogique spécifique avec l'organisation de sorties, de jeux, d'actions solidaires qui nécessite l'inscription à la journée. Nous fournissons les pique-niques, au prix du repas (*sauf en cas d'allergies alimentaires, les enfants peuvent venir avec un repas froid*).

- Les petites vacances scolaires

Inscriptions possibles, par bulletin, jusqu'au **lundi matin 9h**, de la semaine précédant le début des vacances scolaires ou par « le Portail Famille » jusqu'au **dimanche minuit**, et cela pour toute la durée de la période des vacances scolaires.

- Les vacances scolaires d'été 2025

- Les inscriptions débutent le lundi 02 juin 2025

- Fin des inscriptions le vendredi 27 juin 2025

Pour les vacances d'été, les inscriptions se font uniquement par bulletin d'inscription, auprès du directeur de l'accueil de loisirs ou du secrétariat. Le Portail Famille n'est pas accessible.

- Pour la semaine du spectacle de fin d'été et la kermesse solidaire, **l'inscription se fera obligatoirement sur 3 jours dans la semaine** (vendredi inclus), afin de faciliter l'organisation du spectacle et de la kermesse solidaire.



Priorisation été 2025 Du lundi 02 juin au dimanche 15 juin

(Au-delà de cette date, nous prenons toutes les inscriptions dans la limite des places disponibles) :

*Nous donnons une priorité aux enfants domiciliés (ou un des deux parents) et/ou scolarisés au Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

*Nous donnons une priorité aux enfants des parents travaillants au Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

***Les séjours 2025 (maximum 4 nuits). (Plaquette disponible en avril)**

Les places pour les séjours sont limitées. Les inscriptions s'arrêtent quand le séjour est complet.

Annulation – modification - dérogations

Les annulations ou modifications des inscriptions seront acceptées dans les limites des délais d'inscription et selon les critères suivants

Pour l'été : possibilité d'annuler ou de modifier 5 dates (demi-journée ou journée) sur toute la période

Pour les petites vacances scolaires : possibilité d'annuler ou de modifier 2 dates (demi-journée ou journée) sur toute la période

L'avoir généré par l'annulation ou modification sera possible d'être utilisé en inscription par mail (*sous réserve que votre avoir couvre votre facture*)

Dans le cas contraire, nous acceptons les annulations ou modifications, seulement, dans les cas suivants :

- Modification de votre emploi du temps professionnel. Il faudra vous munir d'une attestation de votre employeur justifiant une modification de votre emploi du temps (*formulaire disponible au secrétariat*), dans un délai de 48h maximum

- Votre enfant est malade. Il faudra vous munir d'un certificat médical contre indiquant la présence de votre enfant au sein de l'accueil de loisirs, dans un délai de 48h maximum. Les autres enfants de la même fratrie, inscrits ce jour, ne pourront pas être annulés. (Sauf sur présentation d'un certificat médical à leurs noms)

-Un des parents est malade, les enfants inscrits ne pourront pas être annulés (sauf dans les limites des délais d'inscription).

2- TARIFS & PAIEMENTS



Grille tarifaire

Les tarifs sont fixés pour chaque année scolaire en coordination avec le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération.

	Quotient familial 0 à 500	Quotient familial 501 à 700	Quotient familial 701 à 900	Quotient familial 901 à 1200	Quotient familial 1201 à 1400	Quotient familial 1401 et +
Tarif à l'heure	0€96	1€24	1€52	1€72	1€90	2€08
Journée repas (8h)	7€68	9€92	12€16	13€76	15€20	16€64
1/2 journée (3h30)	3€36	4€34	5€32	6€02	6€65	7€28
Accueil 7h30/9h ou 17h/18h30 (1h30)	1€44	1€86	2€28	2€58	2€85	3€12
Accueil 8h/9h ou 17h/18h (1h)	0€96	1€24	1€52	1€72	1€90	2€08
Accueil 8h30/9h ou 17h/17h30 (0h30)	0€48	0€62	0€76	0€86	0€95	1€04

Une aide du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Gilles Croix de Vie peut être accordée aux habitants de la commune de Saint Gilles Croix de Vie, ayant un quotient familial inférieur à 700€. (02.51.55.79.71)

Paiements

Les paiements peuvent se faire :

- par chèques à l'ordre du Centre Socioculturel
- par chèques vacances, (ANCV)
- par carte bancaire,
- par espèces
- par internet

Le paiement se fait obligatoirement au moment de l'inscription.

3- FONCTIONNEMENT



Public concerné

Nous accueillons tous les enfants de 3 à 12 ans, domiciliés à Saint Gilles Croix de Vie ou dans d'autres communes. Pour pouvoir accueillir votre (vos) enfant(s), l'inscription à l'école, dans l'année, et l'acquisition à la propriété, sont obligatoires.

L'équipe d'animation

Elle comprend un directeur titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse d'Education Populaire et du Sport (B.P.J.E.P.S), et d'une équipe d'animateurs (B.P.J.E.P.S, B.A.F.A ou stagiaires) correspondant aux effectifs réglementaires.

Cédric GAUVRT

(Directeur)

BP.JEPS



Elise MAINDRON

(Directrice adjointe et
animatrice)

BP.JEPS



Charlène GILLET

(Animatrice)

BP.JEPS



Margaux BOUDELIER

(Animatrice)

CAP Petite Enfance



Prescillia GARANDEAU

(Animatrice)

CAP Petite Enfance



Ludivine CLERGUE

(Animatrice)

BAFA



Nolwen LAUNIS

(Animatrice)

BAFA



Elodie AUGUSTO

(Animatrice)

BAFA



Anne-Françoise PIERRE

(Animatrice)

BAFA



Éric BRIAS

(Animateur)

BAFA

Jours d'ouverture

Pour répondre aux besoins des familles, les jours d'ouverture sont les mercredis et les vacances scolaires. Fermeture, seulement, les jours fériés.

Horaires d'accueil

L'accueil de loisirs est ouvert **de 9h à 17h**. L'accueil est possible à la journée avec repas ou à la demi-journée sans repas.

Accueils supplémentaires, payants :

-De 7h30 à 9h / 8h à 9h ou de 8h30 à 9h

-De 17h à 18h30 / 17h à 18h ou de 17h à 17h30

Le matin, l'accueil des enfants se fait jusqu'à **9h30**

Le midi, En demi-journée, le départ des enfants se fait à partir de **12h** jusqu'à **12h10**.

L'après-midi, En demi-journée, l'accueil des enfants se fait à partir de **13h30** jusqu'à **14h**

Le soir, le départ des enfants se fait à partir de **17h** jusqu'à **18h30**

Pénalités

La direction de l'accueil de loisirs pourra appliquer une pénalité aux familles lorsqu'elles viennent chercher leurs enfants après l'heure de fermeture de la structure de façon répétée.

L'application des pénalités est laissée à l'appréciation de l'équipe de direction, elle s'applique une seule fois pour toute la famille (même avec plusieurs enfants) pour chaque jour avec un retard. Lors de sa mise en place l'équipe de direction prendra le soin d'informer la famille et d'étudier avec elle toute solution afin d'éviter son renouvellement.

Le montant de la pénalité est progressif :

1er mois : 5€/retard/famille

2ème mois : 10€/retard/famille

3ème mois : 15€/retard/famille

Au-delà de ces 3 mois, et avec une continuité des retards, une rencontre sera programmée entre la famille, l'équipe de direction et l'organisateur.

Les normes d'encadrement

Pour l'accueil de loisirs :

- 1 animateur pour 8 enfants âgés de 3 à 5 ans.

- 1 animateur pour 12 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Pour la plage :

- 1 animateur pour 5 enfants âgés de 3 à 5 ans.

- 1 animateur pour 8 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Les repas/ les goûters

Les repas sont compris dans le prix de la journée. Les enfants mangent au restaurant scolaire de l'école Bocquier. Nous sommes livrés par une société de restauration professionnelle « Océane de Restauration ». Nous proposons 2 produits BIO lors du repas du midi.

Les goûters sont compris dans le prix de la journée ou demi-journée. Ils sont tous issus de produits biologiques et proposés aux enfants de façon variée. Toute allergie alimentaire devra être signalée au Directeur (et inscrit sur la fiche sanitaire) et justifiée par un certificat médical ou PAI

4-PARTICULARITES



Assurance

Conformément à la réglementation (article 1 décret n°2002538 du 14/04/2002), l'association Centre Socioculturel « La P'tite Gare » est assurée en responsabilité civile. Les parents doivent souscrire une assurance garantissant d'une part les dommages dont l'enfant serait l'auteur (responsabilité civile), d'autre part les dommages qu'il pourrait subir d'un tiers (individuel accident corporel). La création du dossier d'inscription sert de justificatif auprès des assurances.

Sécurité et santé

Seules les personnes autorisées et munies d'une pièce d'identité pourront récupérer les enfants. Toute modification sera faite par écrit et signée des parents.

La prise en charge des enfants par l'accueil de loisirs s'arrête:

- Lorsque l'enfant a été récupéré par ses parents ou la personne autorisée
- Au départ seul de l'enfant si l'autorisation a été donnée par écrit par les parents.

L'accueil de loisirs peut refuser un enfant malade ou ayant une maladie contagieuse. Aucun médicament ne sera donné aux enfants sauf sur présentation d'une ordonnance médicale. Elle devra être fournie avec les médicaments du traitement en cours. Pour les enfants souffrant d'allergie, des aliments de substitutions pourront être achetés afin de remplacer les aliments allergènes. Si l'enfant est souffrant durant la journée, les parents et les personnes autorisées seront prévenus et invités à venir le chercher.

En cas d'urgence, l'accueil de loisirs fera appel en priorité au SAMU (15).



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs « La P'tite Gare »

De Saint Gilles Croix De Vie

L'enfant et la famille sont des vecteurs indissociables l'un de l'autre. En effet, l'engagement sera de pouvoir répondre aux envies et aux besoins de chaque enfant ou famille tout en œuvrant, avec la plus grande attention, à répondre aux objectifs éducatifs du centre socioculturel.

Le projet pédagogique se veut être un outil adapté, traduisant notre conception de l'activité, la manière de l'aborder, de la construire, de la réaliser avec et pour les enfants, dans un souci d'éducation et d'apprentissage de la citoyenneté.

L'accueil collectif de mineurs est avant tout un lieu de détente et de plaisir visant à l'épanouissement de l'enfant à travers la pratique de jeux et d'activités diversifiées, l'apprentissage de la vie en collectivité, la prise d'initiative et de responsabilité.

Les actions inscrites et les projets se font dans une démarche d'éducation, de prévention, de tolérance et de prise en compte de la famille dans sa globalité.



SOMMAIRE

Grandir.....13

Bien être.....17

Découvrir.....21

Les familles.....23

Une équipe.....25

LE PROJET PEDAGOGIQUE...

A quoi sert-il ?

Le **projet pédagogique** est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de la période d'accueil. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Le projet pédagogique s'inscrit dans le projet social de la structure du Centre Socioculturel « La P'tite gare » .

Qui l'élabore ?

Le directeur et animateurs donnent vie au projet social pour lequel ils ont été recrutés et interviennent en complémentarité. Le directeur met en œuvre le projet social et en précise les conditions de réalisation dans le projet pédagogique élaboré en concertation avec l'équipe d'animation. Ce projet pédagogique doit être en lien avec le projet social du centre socioculturel, qui lui est réfléchi et élaboré par les bénévoles et la directrice du Centre Socioculturel. Ce projet pédagogique est également en lien avec le projet éducatif de L'Agglomération « Pays de Saint Gilles ».

Comment est-il évalué ?

Le directeur est le garant des orientations du projet social à travers la déclinaison qu'il en fait dans le projet pédagogique élaboré en concertation avec les encadrants.

Le projet pédagogique est évalué avec des temps de réunions d'équipes, avec des réunions d'enfants mises en place, afin d'échanger sur les activités de la journée, en échangeant avec les familles....

GRANDIR...



Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans sa vie quotidienne

Dans un accueil de Loisirs, rappelons qu'il est important pour un enfant de devenir autonome dans sa façon d'agir seul, en développant sa responsabilisation et en restant dans une logique où il puisse avoir une véritable dimension d'acteur de ses loisirs. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance et l'adolescence. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. C'est un élément essentiel de la confiance en soi.

Permettre à l'enfant de se construire individuellement et collectivement au sein d'un groupe

Pour accompagner l'enfant dans son devenir, il est indispensable de créer un climat relationnel de confiance, que ce soit entre adultes ou entre enfants. L'enfant est là pour fonder ses propres choix au sein d'un groupe, basés sur des valeurs de respect mutuel et de tolérance.



« Nous nous soucions de ce que l'enfant deviendra demain, ¹²
mais nous oublions qu'il est déjà quelqu'un aujourd'hui. »



Responsabiliser et choisir : Considérer les enfants comme acteurs de la vie du lieu

« C'est bien au regard de ces droits que l'enfant peut être ou devenir l'acteur résolu de sa propre protection. Il doit, en effet, être, tout d'abord, entendu et pris au sérieux quand il se manifeste. Un enfant sera d'autant plus enclin à s'exprimer, en toutes les circonstances habituelles ou exceptionnelles de sa vie quotidienne, qu'il se sentira en sécurité pour le faire. Sa sécurité – physique et psychique – favorise donc sa prise de libertés, et même de risques ; mais l'exercice de cette liberté peut aussi contribuer à renforcer sa sécurité » Frédéric Jésus

Il est important de développer la responsabilité de l'enfant pour qu'il puisse agir seul et faire ses propres choix. Il doit être en capacité de s'épanouir seul dans divers domaines et non d'attendre qu'un adulte décide à sa place de ce qu'il peut faire. Pour permettre à l'enfant d'avoir confiance en lui, nous pouvons l'aider à se responsabiliser : en étant meneur d'un jeu, « chef de table » ou de faire lui-même sa propre activité parmi celles proposées. Les enfants peuvent choisir parmi un panel de propositions d'activités : artistique, sportive, expression, scientifique...

L'équipe doit rester à l'écoute des enfants et de leurs envies. Puis accompagner l'enfant dans les projets qu'il souhaite vivre, tout en restant force de proposition. Le programme d'activités reste tout de même conçu par l'équipe pédagogique mais ne demeure qu'une proposition. Il n'est ni figé ni exhaustif. Il peut être varié en fonction des souhaits des enfants, des opportunités ou des conditions climatiques. Si l'enfant ne désire pas participer à une activité, l'équipe pourra donner la possibilité à celui-ci de jouer seul, de lire, dessiner ou de ne rien faire.

Encourager : Favoriser la notion d'aide et de soutien

Il est important de valoriser l'enfant dans ses compétences, quelles qu'elles soient. Proposer des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles un enfant peut exploiter ses savoirs.

Les animateurs se placent en position d'accompagnateurs. Ils sont là pour apporter leurs connaissances et leurs expériences tout en laissant la possibilité à l'enfant d'entreprendre. Ils guident l'enfant en évitant de faire à sa place.

Développer la mixité

L'accueil de loisirs constitue un espace de mixité sociale. En effet, celui-ci est ouvert à tous les enfants de L'agglomération pays de Saint et de ses alentours. Toutes les activités sont pensées pour que le collectif et la coopération priment. Les tarifs sont également adaptés à chaque situation et des solutions sont proposées aux familles plus en difficulté.

Nous accueillons également les enfants étrangers et les enfants porteurs de handicap.

L'équipe d'animation met en place d'activités adaptés afin de pouvoir intégrer les enfants porteurs de handicap dans le loisir et renforcer le loisir pour tous. Tout cela, afin d'améliorer le vivre ensemble. Nous sensibilisons les enfants aux questions du handicap et des différentes discriminations (racisme, physique...) autour d'activités ludiques et de loisirs (débat animé, jeux adaptés...)

Coopérer : Favoriser la mixité et la coopération dans le groupe et les activités

L'équipe a mis en place une répartition des enfants en groupes d'âge afin que les besoins et envies de chacun soient respectés : 3-5 ans et 6-12 ans. C'est souvent à partir d'un petit groupe sécurisant que l'enfant peut être reconnu en tant que personne et aller à la rencontre des autres.

Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité. Il nous faut ainsi privilégier un fonctionnement en petits groupes d'âge homogènes qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'entretenir des relations privilégiées avec les autres enfants comme avec les animateurs. Le petit groupe, sécurisant, permet de trouver plus facilement ses repères et une place parmi les autres. Les enfants sont ainsi répartis en deux groupes en fonction de leur âge et donc de leurs besoins, intérêts et rythmes de vie : les 3-5 ans et les 6-12 ans.

D'autre part, les petits et grands sont conviés sur des temps d'activités communs durant lesquels seront valorisés les compétences de chacun quel que soit son âge. La rencontre de ces groupes permet également aux plus jeunes d'appréhender plus facilement le prochain passage dans le groupe des plus grands... Nous souhaitons mettre en place des journées où les enfants choisissent leurs groupes, non en fonction de leurs âges mais de leurs envies. Afin que les plus grands se sentent plus responsables en étant avec les petits. De même que les petits puissent partager un moment avec leurs aînés en dehors de la maison et du cadre familial, mais dans un temps de loisirs.

Réunions d'enfants : Créer des opportunités de rencontres et d'échanges

Ces temps permettent aux enfants de se retrouver tous ensemble au sein de leur groupe pour : échanger des idées, partager des moments et exprimer les points de vue sur des moments passés ou à venir. La concertation est un outil indispensable à travailler dans le cadre de l'éducation populaire. Cependant, il est nécessaire de réfléchir la démarche dans un projet pédagogique d'ensemble qui articulera la concertation avec les autres démarches (qu'est-ce que l'enfant a le droit de décider et comment ?).

L'animateur doit viser l'émancipation des participants et doit s'armer d'outils d'évaluation et d'observation précis avant cela.

Aménager : Proposer des temps et des espaces d'autonomie

Plusieurs espaces sont aménagés afin de répondre aux besoins de chacun. Un espace calme est à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin. Un espace déguisement, un coin bibliothèque, un espace jeux et activités, une salle de sieste sont également à leur disposition. Des espaces adaptés aux tranches d'âge et accessibles à tous.

Les situations d'échange entre enfants aident à la socialisation, l'imagination et le langage. Il faut favoriser le repérage dans l'espace à travers des repères explicites pour localiser les différents scénarii possibles. C'est dans ce sens que, le décor joue un rôle important dans l'imagination de l'enfant.

En 2025, un grand espace d'imitation, en bois, sera mis en place (coiffeur, superette, chantier...) dans la salle Petite enfance.



DES ESPACES



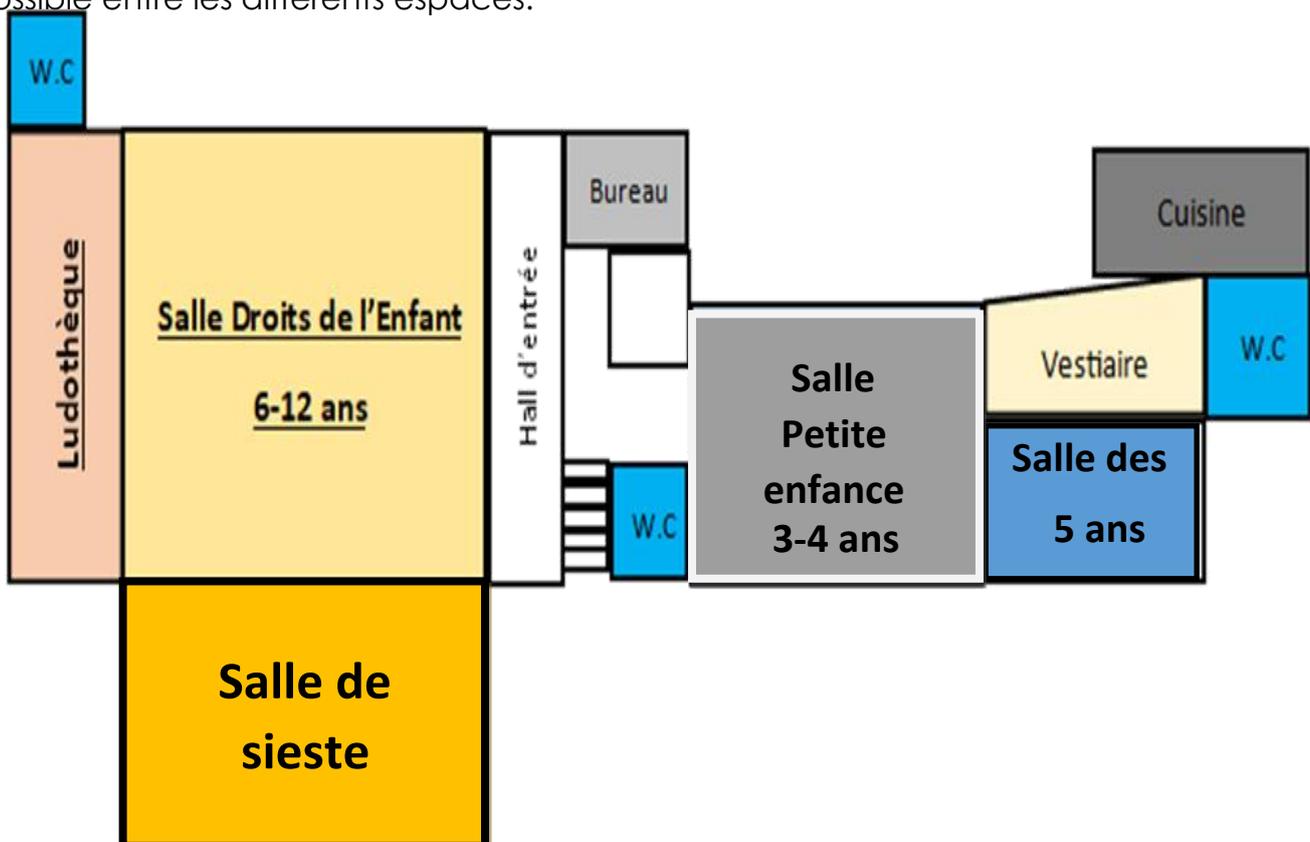
À quoi vont servir ces espaces ?

Pour permettre aux enfants de jouer en sécurité, leur assurer une liberté dans leurs jeux ou leur permettre de s'isoler s'ils le souhaitent.

Il est important pour les plus jeunes de répondre à la fois au besoin d'être sécurisés mais aussi de satisfaire leur désir d'être grand avec un espace qui leur est dédié. Des coins aménagés sont mis en place dans chaque salle d'activités. Les enfants peuvent se diriger vers ces coins à tout moment. On peut y retrouver, en outre :

- Jeux de construction (Légo, Kaplas...)
- Jeux d'imitation (poupées, marchande, cuisine...) Nouveauté 2025
- Jeux de société (pour petits et grands...)
- Un coin lecture (avec des ouvrages récents, attrayants et adaptés...)
- Un coin déguisement (pour petits et grands)
- Salle de motricité (pendant les vacances scolaires)

Il reste compliqué d'investir totalement les locaux qui sont utilisés par d'autres services sur les temps de fermeture d'accueil de loisirs. Plus de 44 associations partagent les locaux. Pour faciliter cette cohabitation, la plupart de notre mobilier est sur roulette afin de moduler les pièces en fonction des besoins de chacun. La libre circulation des enfants dans l'enceinte de l'accueil de loisirs peut être facilitée. Nous insistons sur des conditions de sécurité optimales (grilles et portes fermées, aucun objet dangereux à portée de mains...). Chaque enfant peut ainsi se déplacer en toute sécurité et le plus librement possible entre les différents espaces.



BIEN ETRE...

Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants

La sécurité physique est le fait de proposer aux enfants un environnement adapté dans lequel les enfants peuvent évoluer sans se mettre en danger. Dans les accueils collectifs de mineurs (ACM), quelques règles d'hygiène doivent être respectées afin d'assurer la qualité sanitaire des enfants. L'hygiène, n'est pas une attitude naturelle. C'est pour cela que toute l'équipe d'encadrement est présente pour initier les enfants et familles à ces gestes ou comportements. L'enfant doit pouvoir se rassurer par la simple présence de l'adulte mais aussi se sentir exister à ses yeux. La confiance, la tranquillité, le bien-être, l'épanouissement social, cognitif, psychomoteur sont les conséquences d'une bonne sécurité affective.

Transmettre des valeurs éco citoyennes

Les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face appellent des changements dans les pratiques de chacun. L'éducation à l'environnement et au développement durable est un outil qui peut aider tous les enfants et adultes à aller vers l'écocitoyenneté dans leurs comportements et leurs décisions. Une réelle diffusion des bonnes pratiques et des actions d'éducation à l'alimentation et au développement durable est ainsi espérée à travers des actions spécifiques mises en place.



« L'enfant rit à qui lui rit. »
[Sully Prudhomme.](#)



Protéger et sécuriser : Hygiène et protocole sanitaire

L'enfant est en dépendant de l'adulte pour lui garantir sa sécurité, sur le plan physique comme sur le plan affectif, en raison de son immaturité cérébrale. Assurer la sécurité affective de l'enfant en accueil collectifs de mineurs passe par des gestes et une attitude à adopter tout au long de la journée, mais qui présente des spécificités selon les différents temps de vie.

L'équipe s'engage quotidiennement à avoir une attention sur l'hygiène corporelle des enfants. Lavage de main avant et après chaque repas/ gourde et lit nominatifs pour chaque enfant. Machine chaque semaine du linge de sieste...

Concernant la sécurité physique et morale de l'enfant, l'équipe doit être en capacité de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin. Les animateurs passent une formation aux premiers secours, chaque année.

L'assistant sanitaire a le rôle de suivi sanitaire et médical des enfants. C'est lui qui organise l'infirmerie, prodigue les soins et administre les traitements médicaux. Au sein de l'équipe, il y a plusieurs diplômés PSC1 ainsi qu'une animatrice pompière volontaire (SPV), qui sont en mesure d'avoir le rôle d'assistant sanitaire.

L'animateur doit avoir une communication adaptée auprès des enfants. C'est pour cela que les animateurs ont été formés à la communication non violente. La Communication Non-Violente a pour objectif d'instaurer une relation basée sur la bienveillance et l'empathie. Cet outil de communication verbale vise à préserver la qualité de la relation dans le respect de soi et de l'autre.

Temps de repas, goûters et apports fruités : Valoriser une alimentation variée et équilibrée

Ce sont des moments conviviaux, collectifs et de détente où petits et grands se retrouvent autour d'une table. Ce sont aussi des repères dans la journée et des temps qui restent animés par l'équipe pédagogique. Les temps de repas se font à l'école Edmond Bocquier. Les repas sont livrés par une société de restauration « Convivio » avec des menus équilibrés et de plus en plus avec des aliments biologiques. Le repas est un moment d'éducation à la santé. Nous essayons de respecter les notions d'équilibre et de découverte alimentaire. Nous proposons des goûters biologiques variés et équilibrés, qui peuvent être confectionnés par les enfants sur des ateliers cuisine.

Nous proposons, à tous les enfants, tous les matins, un verre d'eau et un fruit. Cela est aussi l'occasion de faire découvrir différents fruits de saison aux enfants. Ces apports sont fournis par l'accueil de loisirs.

Nous organisons des ateliers cuisine avec des produits locaux.

Ecocitoyenneté : sensibiliser les enfants aux règles écologiques

Nous souhaitons mettre en place une notion d'apprentissage à l'environnement dans les activités afin de sensibiliser à l'écologie. Ces petits gestes que nous pouvons faire chaque jour pour l'écologie. C'est pour cela que nous avons mis en place un tri sélectif, accompagné d'un composteur au sein de l'accueil de loisirs. L'utilisation de matériaux naturels ou de récupération dans nos activités sont aussi un moyen de redonner vie à des objets destinés à être jetés. Nous utilisons également des serviettes lavables pour chaque repas du midi et chaque enfant ramène sa propre gourde.

Les enfants apprendront à gérer un potager partager participatif au sein de l'accueil de loisirs. Des sensibilisations seront mises en place (intervenants professionnels) afin de les guider. Les familles et associations pourront entretenir, semer et récolter tout au long de l'année.

Aménager : proposer des espaces favorisant le bien être

L'environnement est déterminant dans le développement de l'enfant. Il doit permettre de s'y sentir bien, à tout moment de la journée. Cela permet à l'enfant de trouver ses repères dès son arrivée le matin, et de répondre à ses besoins. Les enfants et animateurs doivent être associés à cet aménagement pour que chacun puisse prendre possession de cet espace de vie.

Dans ces aménagements, nous avons plusieurs besoins :

Le besoin de communication : Pour varier les situations d'isolement ou les communications à 3 ou 4 et en grand groupe

Le besoin d'appropriation : Pour laisser une empreinte et personnaliser l'espace

Le besoin de connaître et d'explorer : Pour toucher à tout, varier les sensations, choisir son activité

Le besoin d'isolement : Pour permettre d'avoir un temps individuel

Le besoin de se protéger : Pour se sentir comme à la maison

Le besoin de mouvement : Pour ramper, grimper, se balancer, sauter, courir

La journée type : Respecter le rythme des enfants

Nous respectons l'enfant dans son propre rythme de développement. L'enfant a un cycle dans une journée avec plusieurs pics d'attentions et de variations. L'équipe s'adapte donc en fonction de celui-ci. Ces moments doivent être pensés en fonction des caractéristiques du public, de ses besoins et de ses attentes. C'est à l'animateur de s'adapter au rythme et à la capacité des enfants.

C'est pourquoi nous mettons en place des moments de pause appelés « temps calme ». Ces moments concernent les 6-12 ans. Durant ces temps, les enfants sont libres de voguer vers différents ateliers mis en place par l'équipe (lecture, dessin...). Des actions comme des relaxations guidées seront mises en place très régulièrement.

Les enfants de moins de 6 ans bénéficient d'un véritable temps de sieste après le repas, avec un lever échelonné afin de permettre à ceux-ci de se reposer autant qu'ils le souhaitent.

Respecté dans son rythme, l'enfant se sent considéré comme un être à part entière, reconnu dans ses compétences et finalement, apaisé et en sécurité pour découvrir son environnement. Il y est actif, il participe : il peut agir librement et profiter de son jeu, seul ou avec d'autres.

7h30-9h30
accueil
Matin

- Les locaux ouvrent dès 7h30, pour un accueil échelonné jusqu'à 9h30. L'accueil du matin se déroule dans la salle "Petite Enfance" et dans la salle "Droit de l'Enfant". Les animateurs accueillent les enfants et les familles dans la bienveillance et proposent aux enfants de participer (ou non) aux pôles préparés (dessin, bricolage, lecture...).

9h00-10h
Matiné

- Jusqu'à 9h45/10 heures, les enfants sont libres de choisir leurs activités: lecture, jeux de société, dessins, activité de bricolage... Il est important que l'entrée dans la journée soit la plus adaptée au rythme de chaque enfant. A 9h45/10h, c'est un apport fruité avec divers fruits de saisons, proposé aux enfants, accompagné d'un verre d'eau. Ce qui permet de découvrir une variété de fruits et de leurs apporter l'énergie nécessaire jusqu'au repas du midi.



10h-11h30
Activité

- Temps d'activités. L'équipe propose, anime, diverses activités en lien avec les objectifs de ce projet pédagogique.



12h-13h15
Le repas

- Le repas se déroule dans les locaux du restaurant de l'école Bocquier, dans deux salles partagées ou les plus petits ont un mobilier adapté. Durant le repas, l'équipe mange avec les enfants, ou entre eux, pour passer un moment convivial et veiller au bon déroulement de celui-ci. L'alimentation d'un enfant est essentiel pour sa croissance. C'est pour cela que nous veillons à ce que le repas soit équilibré, varié, qu'il respecte les règles d'hygiène et que les portions soit adaptées. Ce temps est l'occasion aussi pour les enfants de se détendre, communiquer et échanger.



13h30-14h15
Temps calme

- Pour les moins de 6 ans, les enfants se retrouvent dans la salle de sieste pour écouter un conte, une histoire, une mélodie, dans une ambiance apaisante qui facilite l'endormissement. Pour les enfants qui ne dorment pas, un moment calme leur est également proposé. Concernant le réveil des plus petits, il est réalisé de façon échelonnée. Une fois l'enfant réveillé, il rejoint les autres et peut participer à une petite activité manuelle, jeux de société, dessins...
- Pour les plus de 6 ans, les enfants pratiquent des activités calmes (jeux de société, activités manuelles..) animées par l'équipe pédagogique. Ce temps permet aux animateurs de réaliser leur pause méridienne.

14h30-16h30
Après midi

- Temps d'activités programmés et en lien avec le projet pédagogique en fonction du rythme de l'enfant. Les enfants sont invités à participer, activement à la vie collective. Ils participent au rangement, donnent un coup de main au goûter, s'entraident...



16h30
Gouter

- Le temps du goûter est l'occasion de faire un point avec les enfants ou chacun exprime son ressenti de la journée. Ce qu'il a apprécié ou non, ce qu'il a découvert, son humeur ou ce qu'il souhaite vivre à la P'tite Gare.... C'est un moment d'échange et de partage, qui est accompagné d'une petite collation (pain chocolat, confiture, fromage...). Une fontaine à eau est disponible, pour que les enfants puissent se servir de l'eau, dans leur gourde personnelle, à n'importe quel moment de la journée.

17h-18h30
Accueil
soir

- A 17h, l'accueil des parents se fait dans chaque salle, en fonction de l'âge. les animateurs font signer la feuille de présence. Ce temps est organisé et géré de la même manière que l'accueil du matin. L'animateur est présent lors de ce moment. Il est accueillant, à l'écoute des familles et transmet les informations de la journée.
- Vers 18h (le mercredi seulement), l'ensemble des enfants encore présents se regroupe dans la salle petite enfance jusqu'à 18h30, où les parents sont attendus.

DECOUVRIR...

Permettre d'appréhender son environnement dans sa globalité

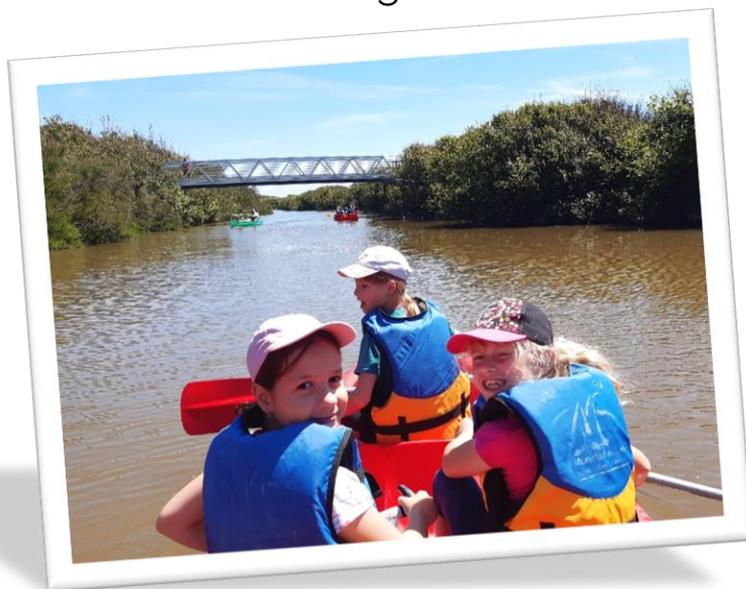
Le rôle de l'accueil de loisirs sera de faire découvrir et de mettre en valeur notre environnement quotidien aux enfants. Il leur permettra de découvrir le monde qui les entoure. Il faut permettre aux enfants d'acquérir des gestes et des réflexes simples pour vivre au quotidien en protégeant l'environnement.

Proposer des activités ludiques diverses et variées

Les activités doivent être variées en genre, en durée ainsi qu'en intensité afin que l'enfant puisse s'épanouir et s'émerveiller. C'est une volonté pour toute l'équipe d'animation d'être présente pour sensibiliser les enfants à la découverte culturelle, artistique, sportive..., au respect de notre environnement.

Développer le lien social

Il est important de souligner et d'apporter la possibilité de s'ouvrir à d'autres milieux et à différentes tranches d'âge. La mise en place d'activités interculturelles ou d'inter tranches d'âge permet d'apprécier les différences de chacun. Il faut pouvoir faciliter l'échange avec les acteurs extérieurs de l'accueil de loisirs.



« L'enfant est une statue de terre qu'il faut achever au sortir du moule, 20
chaque jour cette statue durcit. »

Citation de [Pierre-Claude-Victor Boiste](#)



Sensibiliser les enfants à l'environnement

La découverte de notre environnement est indispensable pour que les enfants aient conscience du monde qui les entoure.

Nous organisons des ramassages de déchets sur la plage de la commune, avant et après la période estivale.

Intervention de professionnels autour de l'environnement (création de jardin partagé, création de nichoirs, découverte du cycle de l'eau...)

Proposer des sorties et activités adaptées au contexte environnemental

Nous organisons plusieurs sorties dans l'année afin de découvrir la faune et la flore locale. Des sorties sont réalisées, très régulièrement, à la plage, au parc, en forêt, en ville...

Des séjours sont organisés chaque été pour un public de 6 à 12 ans et une nuit au centre pour les plus petits. Nous privilégions des séjours un peu plus « rupestres » afin de découvrir l'environnement local.

Nous utiliserons les compétences des animateurs pour favoriser la découverte de notre monde local (patrimoine, environnemental...)

Nous organisons une sortie familiale, en fin d'année scolaire, dans notre environnement local, afin de terminer un cycle de découverte.

Créer : Favoriser la curiosité et l'expression de l'imaginaire

Il est nécessaire de développer l'imagination, la curiosité et la connaissance avec des activités novatrices. C'est pour cela que des thèmes sont mis en place, pour chaque période de vacances scolaires et mercredi. Il y a également les activités scientifiques, technologiques, avec la journée « Sciences en Famille » ou l'accès à « La Loco des Savoirs » du Centre Socioculturel.

L'équipe pédagogique veillera à proposer la découverte de nouvelles pratiques culturelles, artistiques et sportives. Il est important dans la mesure du possible de répondre à chaque questionnement afin d'élargir la curiosité de l'enfant. Pour ce faire on pourra utiliser différents supports comme des livres, des vidéos, des documentations mais aussi l'intervention de professionnels extérieurs à la structure d'accueil. Ces nouvelles activités permettent à l'enfant de sortir du cadre quotidien pour se projeter dans l'imaginaire à travers l'aménagement de l'espace et le choix des thèmes.

Rassembler : proposer des rencontres inter générationnelles

Nous participons aux activités proposées par les différentes structures de la commune (bibliothèque, structures sportives, culturelles...). Grâce au pays de saint Gilles croix de Vie Agglomération, nous organisons des rencontres inter centre, ce qui favorise les échanges avec d'autres enfants du canton. Nous allons également à la rencontre de structures locales spécialisées notamment L'EHPAD, pour organiser des temps forts, pour partager et échanger avec les seniors. Cette culture intergénérationnelle est indispensable à l'ouverture d'esprit et au respect de chacun. Nous prenons aussi des contacts avec des organismes humanitaires afin de sensibiliser les enfants au partage et à l'entraide. L'enfant pourra ainsi découvrir différents modes de vie et faire la rencontre de nouvelles personnes

LES FAMILLES...

Favoriser la communication avec les familles de l'accueil de loisirs

Le Centre Socioculturel est un lieu complémentaire à celui de l'école et de la vie familiale. Pour certains parents, emmener leur enfant dans ce type de structure demeure plutôt une contrainte professionnelle. Nous souhaitons que l'accueil de loisirs reste un lieu d'échange, de partage et de découverte.

Toute l'équipe d'animation travaille pour faire de l'accueil de loisirs un moment convivial et chaleureux. Les temps d'accueils sont pensés par l'équipe pédagogique : Comment accueillir un parent ? Comment créer des échanges entre animateurs, parents et enfants ? Comment les informer ? Pour rassurer au maximum les familles. L'équipe pédagogique a un rôle capital pour faire de l'accueil des familles, un moment privilégié.

Susciter l'intérêt des familles dans la vie du Centre Socioculturel

Les familles sont les principales actrices de l'éducation des enfants. Elles peuvent cependant s'impliquer dans les projets et les actions de l'accueil de loisirs. Il est alors nécessaire de les informer et de les écouter. La présence des familles permet de dynamiser le quotidien de la vie d'un accueil de loisirs.

Notre priorité est de rendre possible l'investissement des parents dans les projets d'activités tout en respectant les besoins et les envies de chacune d'elles.



« Ce qui compte le plus quand on a des enfants : ce n'est pas la quantité de temps qu'on leur consacre mais la qualité... »



Communiquer : Entretenir un lien continu avec les familles

Il est nécessaire d'informer et d'écouter les familles. Le site internet est un outil qui permet de découvrir de nombreuses informations (programme, photos, dossier d'inscription et information sur le Centre Socioculturel). Nous avons également les plaquettes sur support papier qui sont distribuées chaque mois aux familles et distribuées dans les écoles de la commune. Nous utilisons le Facebook du centre Socioculturel pour informer les familles des animations et projets de l'accueil de loisirs.

Temps d'accueil matin

C'est un moment très important où l'enfant est en séparation avec son ou ses parents. Il arrive dans un nouveau lieu de vie. C'est pour cela qu'il est bon de créer un environnement accueillant et calme avec des pôles d'occupation et du matériel à disposition. L'équipe pédagogique prendra le temps, de s'informer auprès des familles sur le vécu à la maison (bien dormi, bien mangé ...). Ce qui permet à l'équipe de connaître les besoins spécifiques de l'enfant pour la journée. Pour rassurer au maximum les familles, l'équipe impulse une dynamique journalière. La confiance, la sérénité, la convivialité, l'accompagnement et la sécurité nourrissent ce temps particulier et primordial. Il faut accompagner l'enfant et le parent jusqu'au vestiaire et prendre le relai affectif. C'est un accueil qui peut se permettre d'être un peu plus individualisé.

Temps d'accueil du soir

Un animateur est référent chaque soir pour accueillir les familles afin de faciliter la communication. Nous proposons une écoute des familles dans un environnement calme et serein. Les parents ont besoin de retrouver leur enfant dans un milieu de tranquillité après une journée de travail. Pendant ce moment, l'équipe est présente pour faire la transmission de la journée, tout en laissant le temps aux parents et enfants de se retrouver. Nous sommes là également pour valoriser l'enfant sur les activités réalisées, tout en étant dynamique, actif et souriant. L'accueil de loisirs reste un lieu d'échange, de partage et de découverte.

Animer : Mise en place d'actions favorisant les rencontres avec les familles

Certaines animations sont ouvertes aux parents : Spectacle de fin d'été, sardinade, kermesse solidaire, rencontres autour du jeu, projection. Des ateliers cuisine ou goûter parents sont organisés dans le cadre des thématiques mises en place ou dans le cadre de la semaine du goût... Celles-ci favorisent leur investissement, l'échange, le partage, entre elles et l'équipe pédagogique.

Réunions d'informations

Les séjours font l'objet de réunions d'informations en compagnie de l'équipe d'encadrement. Les familles sont également invitées à l'assemblée générale pour revivre ces moments partagés durant l'année.

UNE EQUIPE...



Renforcer la communication et la cohésion d'équipe

Le directeur privilégie la coopération en favorisant les relations humaines, la participation et la motivation au sein de son équipe, et donc une bonne communication. Il optimise les conditions de travail pour les rendre favorables et contribue au bien-être des animateurs. La réussite d'un accueil de loisirs repose énormément sur les qualités humaines de l'équipe d'animation.

Entretenir les rôles de l'animateur avec les différents acteurs

Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions de l'animation (et de l'éducation), des expériences, des savoir-être et des savoir-faire qui peuvent être bien différents... Mais chaque différence est un atout qu'il nous suffit d'apprendre à exploiter afin de répondre aux besoins et envies de chaque enfant. La réglementation insiste pour que les accueils de loisirs soient tenus au respect d'une obligation de prudence et de diligence dans l'organisation des activités proposées.

L'équipe pédagogique doit développer un bon relationnel avec les familles et les sensibiliser au fonctionnement de la structure. Il est bien-sûr indispensable de respecter les consignes et le directeur se doit d'établir un climat d'écoute et de confiance pour qu'il y ait une bonne harmonie dans le travail.

**« Seul on va plus vite
Ensemble on va plus loin »**



Une équipe professionnelle

L'équipe doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des enfants qui lui sont confiés. L'équipe est constituée de professionnels de l'animation et de l'enfance, diplômés de : CAP, BAFA, BPJEPS, brevet de surveillant de baignade et BNSSA (pour les sorties plage).

Accompagner l'équipe dans une démarche de cohésion opérationnelle et fonctionnelle

Il faut que chaque animateur prenne conscience du sentiment d'appartenance par rapport à l'équipe. En effet, il faut instaurer un climat d'écoute au sein de l'équipe. C'est pour cela que des réunions de préparation ont lieu tous les mardis matin, et jeudis veilles de vacances scolaires. De plus, le directeur organise des réunions de bilans pédagogiques et ludiques tous les jeudis soir, durant les vacances scolaires. Des repas partagés sont mis en place afin de resserrer les liens et de pouvoir apprendre à se connaître davantage en dehors du climat professionnel

Le rôle animateur/enfant

L'animateur est, dynamique, attentif, disponible et professionnel. Nous demandons à chaque animateur d'assurer la sécurité affective et physique, ainsi que l'hygiène corporelle de chaque enfant. Il doit, prendre des initiatives, être en permanence à l'écoute des enfants et participer de manière active aux activités (jeux, discussions.). Par son écoute attentive et sa disponibilité, l'animateur prend en compte les spécificités de chaque enfant. En donnant des références et des règles, l'animateur instaure un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité. Il a le rôle de « co-éducateur ».

Le rôle animateur/Famille

L'animateur doit privilégier la communication et l'échange d'informations avec les familles. Il doit faire attention à l'image qu'il donne. Il est important de les rassurer pour permettre d'établir une relation de confiance et d'accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille.

Le rôle animateur/animateur

Une bonne relation est la base d'un bon déroulement de journée. Les animateurs font partie d'une équipe dans laquelle ils doivent, communiquer, s'entraider, se soutenir et s'enrichir des expériences des autres animateurs. Il est important de discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées... Pour une bonne cohésion. La personnalité de chacun doit être respectée.

Le rôle animateur/directeur

C'est une relation basée sur l'écoute, la confiance et le respect mutuel. Le rôle du directeur est d'entretenir des relations durables avec son équipe, Il faut que chacun puisse se remettre en question. Le directeur est tenu d'avoir un rôle formateur et référent. Il est aussi garant des règles non négociables. L'animateur doit accepter d'être évalué par son directeur. Celui-ci organise des moments conviviaux avec son équipe lors de réunions, sorties... afin de favoriser une bonne ambiance de travail.

Le rôle animateur/acteurs extérieurs

Entretien de bonnes relations avec les partenaires extérieurs, nos bénévoles, les élus ou les prestataires, permet un bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.



DOCUMENTS A NOUS RENDRE



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

GARÇON

FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si **oui** joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE		VARICELLE		ANGINE		RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ		SCARLATINE	
OUI	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>
NON	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
COQUELUCHE		OTITE		ROUGEOLE		OREILLONS			
OUI	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
NON	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>		

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

AUTRES oui non

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....
.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT : A-T-IL UN REGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE ?

PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... ?

.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

..... TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU : NOM ET TÉL. DU MÉDECIN

TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature responsable 1 :

Signature responsable 2 :



Fiche renseignements

Adhésion familles 2025

Joindre un chèque de 8€

- Accueil de loisirs
- Ludothèque
- Espace jeunes
- loco des savoirs
- Apéro/concert – atelier couture – tricot et autres

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail : @

Situation Familiale :

- Célibataire
- En couple
- Veuve/Veuf

Situation Professionnelle :

- Retraité
- Sans emploi
- Salarié
- Etudiant
- Commerçant/entrepreneur

Noms et prénoms de personnes vivant dans le foyer :

Adultes :

Enfants :

Dans le cadre de la réglementation des protections de données (RGPD), vous nous autorisez à conserver vos données durant 10 ans. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de les supprimer

Signature Responsable 1

Signature Responsable 2

« Ils vécurent enfants et
firent beaucoup d'heureux. »

